

DU 14 NOVEMBRE AU 30 JANVIER 2005 AU MUSÉE GRUÉRIEN

André Sugnaux, Russe de Fribourg

Le peintre fribourgeois André Sugnaux, qui possède un point d'ancrage à Saint-Petersbourg, se passionne aujourd'hui pour le monde slave, en particulier pour la technique ancestrale de l'icône, l'art moderne et l'histoire tourmentée de la Russie. Cette exposition présente les œuvres récentes – et pour la plupart inédites – qu'il a réalisées entre Fribourg et Saint-Petersbourg.

Quand il ne court pas le monde, André Sugnaux vit à Prez-vers-Siviriez où se trouve son atelier. Dans un premier temps autodidacte, l'artiste s'est donné par la suite une formation poussée. Il a notamment suivi les cours de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris, de l'Académie Saint-Roch, de l'Académie Beaubourg et de l'Ecole du Louvre.

Aujourd'hui peintre, graveur et verrier reconnu, il a présenté ses œuvres dans des expositions personnelles tant en Suisse (Zurich, Saint-Gall, Genève, Fribourg, Bulle) qu'à l'étranger (Paris, Tunis, Le Caire). Plus récemment, c'est à Saint-Petersbourg qu'il a posé son chevalet.

Cette dernière destination inspire le titre et le thème de la présente exposition. Fasciné par le monde slave, l'artiste fribourgeois enseigne depuis 2001 l'histoire de la peinture moderne et du vitrail d'Europe occidentale aux Académies des beaux-arts Vera Mushina et Repine de Saint-Petersbourg. Membre de l'Union des artistes russes, il se passionne pour la technique complexe et ancestrale de l'icône. Bouleversé par l'histoire tourmentée du pays, il transcrit, expressionniste, la mémoire des goulags de Sibérie.

L'exposition présente des œuvres récentes et pour la plupart inédites. Elle confronte également les travaux de la «période russe» et des œuvres contemporaines réalisées par André Sugnaux dans la campagne fribourgeoise. Parce que chaque voyage renouvelle sa vision du paysage.

Christophe Mauron
Assistant conservateur

Heures d'ouverture:
ma – sa: 10 à 12 h, 14 à 17 h, di et fêtes: 14 - 17 h



Entre St-Petersbourg et Staraya-ladoga, technique mixte tempera et huile sur bois, 70 cm x 100 cm.

Editorial

AVEC LE SOUTIEN DE LA
Loterie Romande

A moult reprises, lors de chaque édition de ses Cahiers notamment, le Musée gruérien a bénéficié d'aides financières substantielles attribuées par l'organe fribourgeois de répartition des bénéfiques de la Loterie romande. Question : pour combien de temps encore et dans quelle mesure ?

La question se pose, non seulement pour le Musée gruérien, mais pour des centaines d'associations culturelles, sociales et sportives fribourgeoises bénéficiaires du soutien de la Loterie romande. Et la réponse appartient, pour une part majeure, à nos députés. Le Grand Conseil a entrepris de réviser la loi sur les appareils et salons de jeu. Le 14 octobre, il a voté l'entrée en matière de cette révision qui accroîtra sans doute la libéralisation du marché des jeux. C'est capital là encore : dans quelle mesure ? Suspendu, le débat parlementaire reprendra le 16 novembre.

Les jeux ne sont donc pas faits. Certes plusieurs députés ont crié casse-cou. Des rangs des partis bourgeois même, quelques-un(e)s ont clamé que Fribourg s'infligerait un ruineux auto-goal s'il offrait, aux entreprises fribourgeoises qui exploitent les jeux, le pont d'or légal qu'elles réclament. Encore faudra-t-il qu'une majorité consciente ait le courage de voter en conséquence.

L'enjeu est énorme, sonnante et trébuchante. D'un côté la Loterie romande qui se défend au nom de l'utilité publique (à qui vont tous ses bénéfiques). De l'autre les exploitants de machines à sous qui surfent sur la vague néolibérale, au nom du marché libre (et des bénéfiques privés). Or les pays libéraux reconnaissent que les jeux d'argent ne sont pas un commerce ordinaire. Ils les admettent à condition que leurs bénéfiques aillent au bien commun, non aux poches de quelques-uns. Et ils imposent à cette pêche un filet légal assez solide pour résister à l'avidité des requins qui croient dans ces eaux-là, toujours et partout.

A bon entendeur ! Fribourg, seul canton romand à autoriser les machines à sous dans les restaurants. Fribourg, 3,3 % de la population suisse et déjà... 20 % des machines à sous du pays ! Pas assez ? Cette pléthore est la cause première d'un manque à gagner de 8 à 10 millions par an pour la culture, le social et le sport associatifs de notre canton. Mais c'est l'acquis (14 millions par an à distribuer) que menace d'entamer la loi sur les jeux qu'on révisé.

Tout cela au moment où Confédération, cantons et communes serrent le robinet des subventions, même pour l'indispensable ! Souvent les députés s'en désolent. Là, nos élus peuvent agir pour qu'au moins le robinet ne soit pas fermé davantage. On verra bien !

Michel Gremaud



Félix Vallotton, «Vieux paysan en blouse bleue», 92 x 73 cm, T 518 à l'inventaire du Musée gruérien

«LA TÊTE DES NÔTRES» AU MAHF Quatorze sont nôtres

A voir absolument d'ici au 9 janvier 2005, l'exposition «La tête des nôtres» du Musée d'art et d'histoire de Fribourg. Redevable au Musée gruérien puisque le MAHF lui a emprunté 14 portraits.

Trois toiles signées Hiram Brülhart, cinq Reichlen, deux Paul Hogg, une huile de Vallotton, une d'André-Frédéric Wurstemberger, une encre et crayon de Charles Vuillermét, ainsi que la photographie de Jules «Poto» Gremaud représentant Gustave Courbet et ses amis bullois : telles sont les quatorze œuvres du Musée gruérien superbement exposées à Fribourg actuellement.

Prêtées de bonne grâce, mais l'affaire a un coût. «Nous avons dû investir 4000 francs pour restaurer plusieurs cadres – note le conservateur Denis Buchs. Dans le musée d'avant 1978, l'atmosphère devenait très sèche quand il fallait chauffer les locaux et les cadres travaillaient». Ce n'est plus le cas à présent. Heureusement, les huiles sur toile sont en bon état. Elle ne se dilataient pas comme les cadres en bois.»

Parmi les quatorze œuvres prêtées, le «Vieux paysan en blouse bleue» de Félix Vallotton, dans la collection du Musée gruérien depuis 1932. La toile de 1905 représente sans doute André Castella, vivant alors à l'asile de Gruyères. Le même avait posé quelques années auparavant pour Joseph Reichlen qui nota au dos de sa toile : «André Castella dit le Brésilien». Était-il descendant de Gruériens émigrés au Brésil en 1819, en était-il revenu ou avait-il projeté d'y aller sans jamais s'y résoudre ? Mystère. On sait en revanche que la toile fut exposée en 1906 à la galerie Bernheim-Jeune, à Paris. Peut-être le seul grand voyage du «Brésilien» André Castella à la si belle tête.

M.G.

COMMISSION JEUNESSE

Un livre «fait main», comment ?

La prochaine sortie du Groupe jeunesse, samedi 13 novembre, vous permettra de découvrir un artisanat passionnant doublé d'un métier d'art, dans l'atelier de Nathalie Rime, à Morlon. Pour qu'un livre «tienne ensemble» durablement, il faut tout un équipement, mais surtout le savoir-faire très précis et le goût du relieur. C'est bien d'un artisanat, loin de la reliure industrielle, que vous pourrez découvrir les facettes avec Nathalie Rime qui offre généreusement cette sortie.

Pour que chacune et chacun puisse suivre le travail de tout près pendant une heure, deux groupes sont organisés : le premier à 9 h 30, le second à 10 h 45.

INSCRIPTIONS : jusqu'au 8 novembre au moyen d'une carte postale, directement à l'adresse de Nathalie Rime, Rue des Ages 5, 1630 Bulle (079 663 16 14). Indiquer les nom et prénom, âge, adresse et numéro de téléphone, ainsi que l'heure désirée. Sauf téléphone de notre part, votre inscription sera acceptée.

RENDEZ-VOUS : parc du restaurant «Le Gruyérien», à Morlon. Premier groupe à 9 h 15, second groupe à 10 h 30.

Natalia, Pierre, Sandrine
Valérie, Anne, Nathalie

LES MERCREDIS DES AMG

• **Mercredi 24 novembre, à 18 h.** Pour clore la saison 2004 des «Mercredis des AMG», rendez-vous est donné au Musée. Denis Buchs, conservateur, y présentera le mobilier régional, en particulier les armoires qui illustrent l'apogée d'une production originale et attachante.

INSCRIPTIONS : jusqu'au 18 novembre au moyen de la carte ci-jointe



L'armoire de mariage dans son expression la plus classique. Cette armoire de 1815 fut offerte par Lucien Despond, ami et exécuteur testamentaire du fondateur du Musée gruérien, Victor Tissot



Françoise. Lithographie de 1946. Coll. Cabinet des estampes, Vevey. Françoise Gilot fut la compagne de Picasso de 1945 à 1954

EXPOSITION PICASSO

Une visite commentée réservée aux AMG

Jusqu'au 14 novembre, le Musée gruérien présente la magnifique exposition "PICASSO – Présences de la femme dans l'œuvre gravé". M. Denis Buchs, conservateur, propose une visite commentée de cette exposition, réservée aux AMG, mercredi 3 novembre, à 18h. Ce sera l'occasion de mieux apprécier l'œuvre d'un artiste célèbre mais souvent mal connu. L'œuvre graphique de Picasso est en effet un secteur capital de son activité créatrice. On a recensé plus de 2'400 œuvres qu'il a réalisées dès ses 18 ans et jusqu'à 91 ans. Grâce aux prêts consentis par le Cabinet des estampes de Genève, du Cabinet cantonal des estampes de Vevey et de la Galerie Kornfeld de Berne, l'exposition présente un choix représentatif des styles et des techniques. La visite commentée a pour objectif de donner au public des informations et des clés pour entrer dans le monde fantastique de Picasso.

€ **Mercredi 3 novembre, à 18h.** Le nombre de participants est limité. Il est indispensable de s'annoncer au Musée gruérien (026 912 72 60).

NOUVELLE ACQUISITION MAJEURE GRÂCE AUX AMIS DU MUSÉE GRUÉRIEN
307 parchemins historiques au musée

C'est encore une fois grâce aux ressources de ses Amis que le Musée gruérien vient de faire une acquisition importante pour le patrimoine régional. Il s'agit d'un ensemble de 307 parchemins originaux datés de 1314 à 1842, enfin accessibles aux historiens.

Cette collection privée a été constituée au dix-neuvième siècle par le Tourain Léon Remy (1844-1916). Le Musée gruérien s'était intéressé à son acquisition en 1923. Des tractations durèrent jusqu'en 1927 puis furent reprises de 1959 à 1961, sans aboutir. Récemment, les derniers propriétaires prirent l'initiative de proposer ces documents au Musée. Ils considéraient que ce patrimoine avait sa place dans une institution publique afin de faciliter sa consultation mais aussi pour éviter sa dispersion.

Lumière sur nos ancêtres

Selon un spécialiste, M. Nicolas Morard, ancien archiviste cantonal, l'importance historique de ces documents est indiscutable: «Leur valeur de témoignage résulte de la lumière qu'ils projettent sur toutes sortes d'aspects de la vie de nos ancêtres gruériens: leurs activités agricoles, pastorales, artisanales; leur mentalité religieuse et, plus encore, leur condition sociale, révélée surtout au travers des rapports entretenus avec les comtes de Gruyère. Ces derniers sont bien mis en vedette dans ce fonds, comme aussi les communes villageoises de la Gruyère qui manifestent au travers de plusieurs textes leurs premiers efforts, couronnés de succès, en vue de l'organisation et de l'autonomie communales.»

Certains de ces documents sont déjà plus ou moins connus pour avoir été mentionnés dans des publications. Malheureusement, il s'agit souvent de citations et de transcriptions partielles ou imparfaites. Les histo-

riens ne connaissaient donc ces textes que par allusion et ne pouvaient jusqu'ici les utiliser pleinement, faute d'avoir accès aux originaux.

1476 : Fribourg et Bulle combourgeois

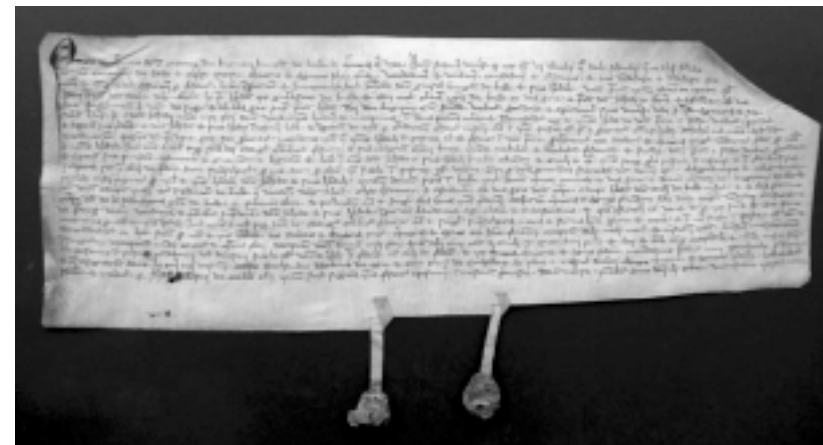
Une grande partie des parchemins concernent les seigneuries, les paroisses, les communes et les habitants de la Gruyère. On y trouve, par exemple, la lettre d'affranchissement de la mainmorte octroyée en 1388 par le comte Rodolphe de Gruyère aux habitants de Grandvillard et de Broc, ou encore la lettre de combourgeoisie de 1476 entre Fribourg et Bulle.

Quand Girard tua Othon en duel

D'autres documents concernent la région de Châtel-St-Denis, Fribourg, Morat. Plus étonnant, c'est dans ce fonds que l'on trouve les deux célèbres mandats de 1396 et 1397 par lesquels le comte de Savoie Amédée VIII convoque à un duel judiciaire Girard d'Estavayer et Othon de Grandson, le chevalier-poète. Le premier accusait le second de complicité dans la mort du comte Amédée VII. Le duel eut lieu à Bourg-en-Bresse le 7 août 1397 devant Amédée VIII et une nombreuse assistance. Girard d'Estavayer y tua Othon de Grandson. La plupart des documents des dix-septième au dix-neuvième siècles sont des actes notariés privés: ventes immobilières, contrats de mariage, dots, testaments. Même les plus humbles d'entre eux éclairent les multiples aspects, souvent méconnus, de la vie quotidienne de nos aïeux.

Dorénavant hébergés au Musée gruérien grâce à la générosité de la Société des Amis du Musée et à la clairvoyance de son comité, ces parchemins seront à la disposition des historiens et contribueront ainsi à une meilleure connaissance de notre histoire.

Denis Buchs
Conservateur du Musée gruérien



Parchemin de 1329. Roletus Ramux dou Bugnon, bourgeois de Bulle, et sa femme vendent un pré à Johanno Briel, également bourgeois de Bulle. Sceaux de Richard, doyen d'Ogo, et de Conon, curé d'Echalens. A la quatrième ligne est cité un Glasson de Bulle. (No 15, avec deux sceaux).

Photo MG/CM.